

Baclofène : durée et arrêt de traitement

« *Ne jamais arrêter brutalement* »

Vous êtes sous baclofène et la question de la durée et de l'arrêt se pose à vous. Vous pouvez aussi vous poser cette question avant même de débiter le traitement.

Il n'y a pas de durée de traitement déterminée à l'avance. Le moment venu, après plusieurs mois ou plusieurs années, vous pourrez envisager avec votre médecin d'arrêter le traitement. Seulement si vous vous sentez prêt à le faire.



Pour la question de l'arrêt, il existe une règle à respecter : le traitement peut être arrêté à tout moment mais jamais brutalement.

Quels sont les éléments à prendre en compte concernant la durée de traitement ?

Il est toujours plus facile d'arrêter un traitement d'une addiction à l'alcool lorsque :

- votre environnement familial et professionnel est stable,
- vos éventuels problèmes psychologiques et/ou sociaux sont en grande partie réglés,
- vous contrôlez votre consommation d'alcool au mieux depuis plusieurs mois.

N'hésitez pas à en discuter avec l'ensemble des professionnels qui vous accompagnent (*médecin traitant, médecins de structures spécialisées et leurs équipes, psychologues ou psychiatres en ville, pharmacien...*)

Comment arrêter le traitement ?

Une fois que votre objectif thérapeutique est atteint et stable, une réduction très progressive des doses pourra être envisagée sur une période de plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Si vous en ressentez le besoin, le suivi médical et psychosocial pour être poursuivi au-delà de l'arrêt.

Il y a des situations pour lesquelles votre médecin peut envisager un arrêt de votre traitement :

- un risque de surdosage
- des effets indésirables graves (*voir fiche gestion des effets indésirables*)
- une non-réponse au traitement

Quels sont les risques en cas d'arrêt de traitement ?

Si vous arrêtez le traitement brutalement, un syndrome de sevrage pourra survenir et entraîner dans les cas les plus graves, une hospitalisation, voire un décès.

Et après l'arrêt ?

Après l'arrêt d'un traitement par baclofène, il est possible que vous soyez exposé à une envie de consommer de l'alcool sans que vous puissiez la contrôler.

Parlez-en à votre médecin afin de trouver la solution qui sera la plus adaptée. Il faut envisager de reprendre le traitement au plus vite avec les mêmes précautions que la première fois.

Reprendre le traitement par le baclofène n'est pas un échec. Cela signifie que l'arrêt du traitement était trop prématuré.

Là-aussi, vous pouvez également échanger avec d'autres patients qui ont arrêté leur traitement sur les forums des associations (baclofene.fr ou baclofene.com).